



22 mars 2020 | Numéro 12

MOT DU PDG

Les meilleures protections : hygiène et distanciation

Encore aujourd'hui, le Premier ministre du Québec a rappelé avec insistance à l'ensemble de la population que la meilleure protection afin d'éviter la COVID-19 demeure l'application stricte des règles d'hygiène et de distanciation sociale.

De manière à accentuer la distanciation sociale, le gouvernement a décrété qu'à partir de minuit ce soir, les commerces localisés dans les centres d'achat seront fermés. Les seuls commerces exemptés sont ceux bénéficiant d'une entrée donnant directement sur l'extérieur ainsi que les magasins d'alimentation, les pharmacies et les succursales de la SAQ.

Au sein de nos installations et dans le cadre de notre travail, nous devons nous aussi limiter les contacts en privilégiant par exemple les rencontres téléphoniques et en évitant les regroupements.

Finalement, tel que nous nous y attendions, la suspension des cours aux élèves et étudiants des établissements scolaires est maintenue jusqu'au 1^{er} mai prochain. Les services de garde en CPE et en milieu scolaire sont maintenus pour les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux. Je suis moi-même père de jeunes enfants et je comprends très bien qu'il s'agisse d'un casse-tête pour plusieurs d'entre vous. N'hésitez pas à discuter de vos enjeux de conciliation travail-famille avec votre gestionnaire.

Une autre grosse semaine s'entame. Je suis convaincu que c'est grâce à notre solidarité que nous la traverserons!

Sylvain Lemieux

Président-directeur général

NOMBRE DE CAS

À ce jour au Québec, 219 cas de COVID-19 ont été confirmés, dont 46 à Montréal.

INFORMATION DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

Fermeture des salles à manger des cafétérias



Dès minuit ce soir, toutes les salles à manger des services alimentaires de nos installations seront fermées. La formule à emporter est maintenue. Les accès aux cuisines du personnel devront se conformer aux consignes de distanciation sociale en vigueur.

Gestionnaires désignés en CLSC

Dès demain matin, des gestionnaires de site COVID-19 agiront comme répondants auprès du personnel des réceptions et de l'accès aux portes de nos CLSC, ainsi que des installations Anjou et Tricentenaire. Ces gestionnaires désignés ont un rôle spécifique en lien avec la crise sanitaire et ne doivent pas être interpellés pour gérer les problématiques régulières. Plus de détails sur l'intranet ou de l'extérieur du CIUSSS via [Extranet](#), dans la section [Nouvelles > Gestionnaires COVID-19 en CLSC](#).

Orientations et directives cliniques ministérielles en ligne

L'ensemble des directives cliniques aux professionnels et au réseau pour la COVID-19 est désormais disponible en ligne sur le [site Web](#) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

SOURCES D'INFORMATION

- **Topos** sur l'intranet ou de l'extérieur du CIUSSS via [Extranet](#), sous l'onglet : [CIUSSS > COVID-19 > TOPO quotidien](#)
- **Foire aux questions** sur l'intranet ou de l'extérieur du CIUSSS via [Extranet](#), sous l'onglet : [CIUSSS > COVID-19 > Vous avez des questions ?](#)
- **Ligne COVID-19 du personnel** (interrogations et dépistage) : 514 251-4072 (7 h à 20 h, 7 jours sur 7)
- **Ligne COVID-19 des gestionnaires** : 514 251-4044 (7 h à 20 h, 7 jours sur 7)
- **PAE** : 1 800 361-2433. Consulter la section sur l'intranet ou de l'extérieur du CIUSSS via [Extranet](#), sous l'onglet : [COVID-19 > Votre PAE, accessible en tout temps](#)
- **Journal interne LeFil** : lefil.ciusssestmtl.net
- **Site Web du MSSS | Directives cliniques aux professionnels** : [MSSS > Professionnels > COVID-19](#)
- **Site Web général du MSSS** : quebec.ca/coronavirus
- **Ligne COVID-19 pour la population** : 1 877 644-4545

Pour accéder à l'intranet depuis votre domicile :

Allez à extranetcemtl.com | Nom d'utilisateur : CIUSSS | Mot de passe : cemtl